

<b>REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 8 octobre 2012</b>
---

Etaient présents :

Jean-Baptiste	<b>ALIX</b>	jnbalix@live.fr
Benoit	<b>APOLLIS</b>	benoit.apollis@wanadoo.fr
Abdelghani	<b>AZI</b>	azi.droit@yahoo.fr; azi_abdelghani@yahoo.fr
Michel	<b>BAZEX</b>	michelbazex@yahoo.fr
Guy	<b>CARCASSONNE</b>	guy.carcassonne@wanadoo.fr
Matthieu	<b>CONAN</b>	matthieuconan@club-internet.fr; mconan@u-paris10.fr
Diane	<b>de BEARN</b>	crdp.univparis10@yahoo.fr ; ddebearn@u-paris10.fr
Bertrand	<b>du MARAIS</b>	bdumarai@u-paris10.fr
Stéphanie	<b>FLIZOT</b>	stephanie.flizot@u-paris10.fr
Laurence	<b>FOLLIOT-LALLIOT</b>	Folliot_lalliot@yahoo.fr
Anne	<b>GAZIER</b>	anne.gazier@wanadoo.fr
Nathanaël	<b>KOS'ISAKA</b>	nathakosi@yahoo.fr
Sébastien	<b>KOTT</b>	sebastien.kott@u-paris10.fr
Régis	<b>LANNEAU</b>	lanneau.regis@gmail.com
Claire	<b>MONGOUACHON</b>	corneaux.claire@neuf.fr
Carole	<b>MONIOLLE</b>	monirole.carole@wanadoo.fr
Arnaud	<b>SEE</b>	arnaud.see@laposte.net
Lucile	<b>TALLINEAU</b>	l.tallineau@orange.fr

Etaient excusés :

- Jacqueline DOMENACH
- Antonin GRAS
- Djamel HADEF
- David LARBRE
- Bruno LEBECQ
- Christophe LE BERRE
- Johanne OBADIA
- Manuel TIRARD

### Élection du nouveau codirecteur du CRDP

Suite au départ de Frédéric ROLIN, l'élection d'un nouveau co-directeur était nécessaire. Réuni en Assemblée Générale, le CRDP a donc été procédé à l'élection. **Le professeur Guy Carcassonne** s'est présenté comme candidat, et a été élu à **l'unanimité** des membres présents.

### Point sur le contrat quadriennal propre aux unités de recherches

Comme nous l'avons déjà évoqué à différentes reprises, l'évaluation de notre unité de recherches doit être rendue à l'AERES pour la fin de l'année civile. Le projet scientifique doit en effet être remis en interne avant le 15 décembre prochain. A la suite de quoi, le comité d'évaluation se

déplacera dans nos locaux, le 19 février selon les dernières observations. L'évaluation a une importance capitale dans la mesure où nos ressources s'en voient directement affectées. Il est naturellement tourné sur l'avenir mais est également l'occasion de revenir sur le passé et les critiques qui nous avaient été faites antérieurement afin d'apprécier si des progrès ont été accomplis.

Ces critiques avaient principalement concerné, à l'époque, le morcellement de la Recherche au sein de l'UFR. Au regard de cette situation, un projet de fédération des centres de recherche juridiques a été développé dans le sens d'une mutualisation des moyens. Le projet progresse lentement, mais au regard de la complexification de la question des postes d'administratifs, il est difficilement envisageable de voir la fédération être prête pour le début du prochain quinquennal.

Pour autant, certaines logiques de rapprochement entre centres de recherches se sont déjà opérés ou sont en cours. Ainsi le CEDCACE et le CEJEC ont mutualisé leurs moyens humains et matériels (secrétariat et bibliothèque communs). Le CREDOF et le CTAD doivent fusionner au terme du présent contrat quadriennal. A notre niveau, et d'une façon générale, les logiques qui ont présidé au regroupement des centres, dont le CRDP, de l'ED et de la salle réservés aux doctorants au 4<sup>ème</sup> étage du Bâtiment F ont été de nature à modifier en profondeur les relations de travail au plus grand profit de la Recherche. Des progrès sont indéniablement encore possibles en terme de rationalisation et d'appropriation des locaux, même si nous devons avancer pas à pas.

La base du projet scientifique du CRDP pour le prochain contrat est constituée au regard du document qu'il a fallu élaborer en interne pour le Conseil scientifique au premier semestre dernier. Pour autant celui-ci se doit d'être complété car les critères d'évaluation requis par l'AERES ont depuis évolué : nous passons en effet de 4 à 6 critères ce qui va nous permettre de rendre compte dans l'évaluation, en la valorisant, la logique de formation continue qui nous a été si précieuse dans le cadre du précédent contrat.

A titre personnel, il est indispensable que chacun d'entre nous, enseignant chercheur comme doctorant, remplisse une fiche individuelle afin de faire valoir leurs travaux respectifs réalisés ou en cours. Cette fiche individuelle est importante car elle permet de compléter le dossier scientifique du Centre.

Au sujet de ce dernier, différents changements en cette rentrée universitaire en ce qui concerne l'équipe impliquée dans l'élaboration du dossier scientifique interviennent :

- le départ de Diane de BEARN qui a intégré au 1<sup>er</sup> septembre dernier le service juridique de l'Université, mais qui nous consacre encore, par bonheur, une demi-journée le lundi matin jusqu'au 30 Novembre 2012. Le renouvellement de son contrat n'a pas pu être fait compte tenu des faibles ressources budgétaires du Centre : jusqu'alors, ce contrat était financé grâce à la formation réalisée il y a deux ans au profit de la délégation des juges du Kurdistan. Ce type de formation permettant des financements plus conséquents de notre activité doit être développé. Le Professeur Matthieu CONAN profite de sa présence, pour remercier au nom de tous, Diane pour le travail considérable qu'elle a réalisé ayant permis au CRDP de prendre une dimension d'une toute autre ampleur.

En revanche, nous accueillons avec un grand plaisir et nous réjouissons de :

- L'arrivée de Jean-Baptiste ALIX qui va pouvoir assurer une certaine continuité en termes de secrétariat. A noter, cependant qu'il n'aura pas la même disponibilité étant, d'une part, embauché à mi-temps et, d'autre part, dépendra principalement de FIDES dont il sera salarié.

- Le retour du Professeur Laurence FOLLIOT LALLIOT qui réintègre le Centre après être partie en détachement à New-York et Washington et qui a accepté d'assurer la codirection du Master 2 Droit public général avec le Professeur Olivier DORD.
- L'arrivée de deux doctorants : M. Nathanaël KOS'ISAKA présent aujourd'hui, nouveau doctorant du Professeur DU MARAIS et M. Baptiste JAVARY, nouveau doctorant du Professeur DORD, ayant obtenu une allocation au titre des contrats doctoraux (ce qui constitue une très bonne nouvelle pour le CRDP dans le contexte très délicat d'attribution des allocations).

Les deux prochaines réunions mensuelles du Centre seront orientées sur la validation du projet scientifique. Il conviendra également que chacun puisse nous transmettre sa fiche individuellement complétée et signée.

Nous vous remercions donc de nous adresser celle-ci :

- sous format WORD pour nous permettre de récupérer l'ensemble des travaux et publication
- en version originale signée (soit un document papier signé que nous scannerons ensuite soit la version PDF signée).

### **Point sur les finances du Centre**

La situation financière du Centre en cette fin d'année 2012 ne permet plus de lancer de nouvelles opérations. Les fonds inscrits sur la ligne « Colloques » devraient simplement permettre d'autoriser la publication des actes du colloque du printemps dernier consacré à l'évolution des juridictions financières. La Revue *Gestion & Finances publiques* vient de nous faire parvenir le devis et Stéphanie FLIZOT explique qu'il est moins élevé que ce qui avait été prévu initialement ; elle précise également que 100 exemplaires nous sont destinés et il conviendra de déterminer à qui nous souhaitons les offrir, sachant que l'éditeur se chargera de leur expédition sur la base du listing établi par nos soins .

La prochaine dotation du Centre pour l'année 2013 sera globalement reconduite, comme pour tous autres les centres. L'Université par l'intermédiaire du VP du Conseil scientifique a garanti que, pour l'année 2013, il n'y aurait pas de diminution de + de 10% de la dotation par rapport à l'année en cours, et ce malgré l'application effective des nouveaux critères qui ne sont pas favorables au centres de recherches en Droit.

En termes proprement monétaires, notre dotation d'un montant de 12.180 euros en 2012 devrait s'élever à 11.800 euros en 2013.

Par ailleurs, un certain nombre de projets proposés à différents partenaires devrait pouvoir faire l'objet de conventions susceptibles de générer de nouvelles ressources sur 2013.

### **Points sur les différents projets du Centre**

Ils existent 4 grands projets proposés à ces différents partenaires :

- Le projet CORUS (Régis LANNEAU)
- Le projet de Dictionnaire des Régulations (Michel BAZEX, Bertrand DU MARAIS, Arnaud SEE, Régis LANNEAU)

- Le projet CNOCP (Sébastien KOTT)
- Le projet ARAF (Michel BAZEX, Bertrand DU MARAIS, Christophe LE BERRE, BERRE)

### Projet CORUS (Régis LANNEAU)

Notre réponse à appel à projet n'a pas été sélectionnée : il s'agissait d'une première demande, qui a pour autant été appréciée par les experts et qu'il convient, comme il se doit, de devoir relancer. Affaire à suivre par conséquent.

### Projet de Dictionnaire des régulations (Michel BAZEX)

Le Professeur Michel BAZEX informe les membres présents de ce que la présentation du projet et le programme des rubriques ont bien été transmis au Professeur AUBY qui en a fait un très bon accueil. Le 24 octobre prochain, un rendez-vous a été fixé avec M. DEROUBAIX (Lexis-Nexis), qui doit nous permettre de connaître sa position en tant qu'éditeur potentiel du Dictionnaire.

En ce qui concerne le financement du projet, l'objectif ici est d'obtenir la gratuité de la publication de l'ouvrage ; il ne faut pas attendre de financement direct pour le CRDP. Le lancement du Dictionnaire serait cependant couplé à celui d'une base de données dans laquelle devraient figurer les décisions des différentes autorités de régulations. Ce lien entre les deux projets en fait un projet global plus ambitieux permettant éventuellement la prise en charge d'un contrat post-doc et également des possibles financements individuels pour la réalisation d'abstracts des décisions, insérés dans la base.

### Projet de contrat de recherches avec le CNOCP (Sébastien KOTT)

Sébastien KOTT fait un état de l'avancement du projet. L'objectif de ce travail avec le CNOCP est de montrer comment et de quelle manière les concepts juridiques pourraient (ou pas) avoir une incidence sur l'évolution des règles de comptabilité publique. L'idée est donc de mettre en place un séminaire de travail qui, au terme d'un certain nombre d'années, permettrait de révéler une culture comptable et de faire communiquer entre eux les différents acteurs.

Un pré-projet a été rédigé sur différentes thématiques aux vues des réponses des membres contactés et intéressés du CRDP qui a ensuite été présenté au CNOCP. Ce dernier s'est dit très impressionné par la réactivité du Centre la richesse du projet : il a considéré qu'il s'agissait là d'un projet construit et porteur qui correspondait bien aux attentes. Le récapitulatif de ce pré-projet est transmis aux membres présents et un document numérique sera également adressé avec le compte rendu de séance. Cette recherche sera donc axée autour de deux items, opératoires et structurants (pour ne pas dire conceptuels). Va être bientôt nécessaire de constituer des sous-groupes de travail qui se verront offrir la possibilité de publier leurs contributions, aux doctorants la possibilité de valoriser un chapitre de leurs thèses...

La convention d'une durée de trois ans doit permettre de faire dialoguer des experts, praticiens et théoriciens. La convention est aujourd'hui en cours d'examen par le CNOCP et implique un financement de 50.000 euros annuels. Deux clauses importantes ont été insérées dans celle-ci :

- d'une part, la possibilité chaque année de mettre un terme au contrat pour le CNOCP, qui se justifie compte tenu du montant du financement ;
- mais, d'autre part aussi, la possibilité de poursuivre le contrat au delà des trois ans si les résultats sont positifs.

L'importance de ce projet et du financement demandé justifie évidemment une implication maximale des membres qui s'y seront engagés : l'effectivité et la réactivité seront ici impératives au regard d'obligations qui pour Sébastien KOTT seront constitutives d'obligations de résultats si convention il y a in fine. En terme pratique, il y aura pour les chercheurs participants à ce projet 3 réunions annuelles avec une présence impérative et participation active. Ainsi chaque sous-groupe de travail devra régulièrement fournir une évaluation de l'avancement des travaux, sachant que comme cela a déjà été précisé lors de nos précédentes réunions, il s'agit de « version martyrs » qui seront présentées et soumises à la discussion durant le séminaire.

### **Projet de recherche avec l'ARAF (Michel BAZEX et Bertrand DU MARAIS)**

L'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires nous a sollicités pour organiser en partenariat avec eux un colloque. Ils s'interrogent en effet sur leur propre existence et sur leur place par rapport à l'Autorité de la concurrence.

Un premier rendez-vous a déjà eu lieu et un deuxième est prévu de 9 octobre (soit au lendemain de la présente réunion du Centre...).

Le professeur Bertrand du MARAIS précise ainsi qu'un projet de colloque leur a été proposé pour le deuxième semestre 2013. Ce colloque serait organisé en deux grandes parties : une première partie constitutive d'un éclairage doctrinal sur le propre rôle de l'ARAF en tant qu'autorité de Régulation, et une deuxième partie plus technique consacrée à la gouvernance, aux instruments et aux modalités de régulation. Cet événement doit constituer un moment fort de réflexion doctrinale sur la régulation et ce, quelques mois après l'adoption d'un important projet de loi ferroviaire en gestation.

Un projet de convention leur a été adressé construit autour d'un devis chiffrant l'opération hors frais à un montant de 21.000 euros hors taxe.

### **Atelier doctorants du 17 octobre 2012**

Le financement de l'atelier doctorants du 17 octobre prochain qui ponctue maintenant chaque début d'année universitaire est assuré grâce à l'obtention par le Professeur Guy CARCASSONNE d'une contribution financière de l'entreprise la Poste sous forme de taxe d'apprentissage (5.000 euros). Les fonds en provenance de la taxe d'apprentissage sont affectés à une formation et doivent être utilisés au profit des étudiants de cette formation. C'est en l'espèce le M2 Droit public général qui est destinataire des fonds : l'ensemble des étudiants de la nouvelle promotion du Master 2 se voit donc invité à la manifestation qui se voit incluse dans leur cycle de formation en tant que journée d'intégration. Les étudiants des Masters 2 Droit-Economie y seront également associés.

Les actes de cet atelier doctorants devraient par ailleurs pouvoir faire l'objet d'une publication par l'éditeur *La Mémoire du Droit*.

## Collaborations éditoriales

### ➤ **Chronique dans la revue *Droit Administratif* (responsable : Carole MONIOLLE) :**

Pour sa deuxième année d'existence, nous venons de procéder à la livraison de la 8<sup>e</sup> chronique. Au niveau des contributions, l'équilibre entre doctorants et enseignants chercheurs est parfaitement respecté. Nos articles ont la particularité et la spécificité d'être très court (5000 signes) sur différentes thématiques possibles autour de ce mouvement de « financiarisation du Droit administratif ». La 9<sup>e</sup> chronique est en préparation et les membres du Centre sont par exemple invités à explorer les champs d'investigation offerts par le projet de loi de finances pour 2013.

### ➤ **Articles dans la revue *Gestion et Finances publiques* (responsable : Stéphanie FLIZOT) :**

Propositions de contributions de 20.000 signes offerts en priorité aux membres du Centre :

- La Présentation du dispositif de prélèvement obligatoire en Suède
- Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel du 9 août 2012 (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance au sein de l'UEM)
- L'Évaluation des pôles de compétitivité

### ➤ **Chronique dans la revue *Concurrence* (responsables : Bertrand du MARAIS – Arnaud SEE) :**

Dernièrement cinq contributions ont été remises à l'éditeur au titre de la dernière chronique ; toutes ces contributions ne sont pas spécifiquement le fait de chercheurs du Centre mais de personnes qui en sont très proches.

Le Professeur Bertrand du MARAIS et Arnaud SEE souhaitent rappeler l'importance du travail réalisé collectivement et lancent un appel aux chercheurs du Centre dans l'espoir de voir augmenter le nombre de leurs contributions afin que le Centre apparaisse plus massivement au sein de la Chronique.

\* \* \*

**La prochaine réunion du CRDP est fixée le Lundi 29 Octobre (Préparation Projet Scientifique du Centre) à 10H00 en salle des commissions (F352).**

**Suivra une autre Réunion le Lundi 12 Novembre (finalisation du projet Scientifique du Centre) à 10H00 en salle des commissions (F142).**

\* \* \*